



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 19 mai 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question à Monsieur le Ministre du Logement au sujet de la mise en place d'un fonds de travaux obligatoire pour les copropriétés des immeubles bâtis destiné à promouvoir ainsi la réalisation des travaux de rénovation, notamment énergétique, d'entretien, de réparation, d'amélioration et de transformation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'L' followed by a flourish, enclosed within a hand-drawn oval.

Marc Lies
Député